

Le 29 juillet 2010

La nouvelle tentative du Canada pour améliorer l'efficacité de l'aide rate sa cible

Ottawa — La nouvelle approche du gouvernement canadien pour mobiliser les Canadiens et les organisations en matière de développement international est peut-être bonne, mais c'est la première fois que la plupart des organisations canadiennes de développement international en entendent parler.

Le 22 juillet, la ministre de la Coopération internationale Bev Oda a annoncé la création de Programmes des partenariats avec les Canadiens. Présentée par la ministre comme la nouvelle étape du « programme canadien d'efficacité de l'aide », cette nouvelle approche vise l'augmentation de l'efficacité de l'aide, la réduction du fardeau administratif pour les ONG partenaires et la mobilisation d'un plus grand nombre de Canadiens grâce au programme Citoyens du monde.

« Les objectifs de ces initiatives sont certes louables, mais les résultats sont décevants », estime Gerry Barr, président directeur général du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), qui représente 90 organisations sans but lucratif canadiennes travaillant au Canada et à l'étranger. « Les ONG partenaires de l'ACDI mettent en œuvre ses programmes et entretiennent des relations de longue date avec les gens et les organisations du Sud. Malheureusement, pour cette révision, le gouvernement n'a pas consulté ses ONG partenaires avant d'apporter ces changements. »

Selon M. Barr, la nécessité et l'urgence d'une révision ne faisaient pas de doute, mais les orientations dévoilées par la ministre laissent de nombreuses questions et inquiétudes en suspens. « Le diable est dans les détails, or les détails, cette annonce n'en parle pas vraiment », signale M. Barr.

Au terme d'une période d'élaboration d'un an, la révision du mandat de la Direction générale du partenariat canadien annoncée dans le communiqué de presse comprend le programme Partenaires pour le développement et le programme Citoyens du monde. L'ACDI affectera la moitié du budget du programme Partenaires pour le développement, estimé à 200 millions à ses 20 pays de concentration et consacra 80 % de cette enveloppe à ses trois thèmes prioritaires, soit la croissance économique durable, les enfants et les jeunes, et la sécurité alimentaire.

Au cours des dix dernières années, le gouvernement a changé cinq fois de secteurs prioritaires. Selon M. Barr, une concentration extrême sur des pays ou des secteurs prioritaires nuit à la capacité de réaction de l'ACDI.

« Le fait que les ONG canadiennes sont contraintes d'abandonner arbitrairement des pays ou des secteurs chaque fois que le vent politique change de direction au Canada nuit à leur efficacité et à l'appropriation locale par les gens qu'elles devaient aider », explique M. Barr.

Comme les lignes directrices et les détails du programme ne sont pas encore annoncés, on ne sait pas comment les buts de transparence, d'efficacité et de prévisibilité du financement seront atteints. Au cours des trois dernières années, les membres du CCCI ont été soumis à des interprétations divergentes des lignes directrices balisant le financement, à un cadre directif nébuleux et à des délais prolongés dans l'examen des propositions. M. Barr ajoute que la disposition selon laquelle les propositions doivent être conformes aux politiques du gouvernement canadien, y compris la politique étrangère, est aussi préoccupante.

« On voit de plus en plus de partisanerie dans les décisions liées à l'aide au développement, affirme M. Barr. Les seules politiques qui devraient compter en matière d'aide sont la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* et les principes d'efficacité de l'aide. »

Le Programme des citoyens du monde annoncé dans le cadre de la nouvelle approche a pour objectif d'augmenter la mobilisation du public en matière de développement international par la sensibilisation, l'éducation, le partage des connaissances et les programmes jeunesse. Voilà une belle occasion d'implanter une approche cohérente permettant d'accroître la participation des Canadiens dans le développement mondial, mais il reste à connaître les objectifs, les détails et les modalités de financement du programme.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Gerry Barr
Président-directeur général
Conseil canadien pour la coopération internationale
613-241-7007, poste 323
Cellulaire : 613-282-1086